

Liste¹ des différents médiateurs départementaux ou nationaux

Médiation	Missions	Coût	Coordonnées
National			
Médiateur National de l'énergie <u>Attention</u> : Avant de recourir au médiateur, vous devez d'abord contacter le service clients de votre fournisseur d'énergie.	Proposer des solutions amiables aux litiges avec les entreprises du secteur de l'énergie. Informer les consommateurs d'énergie sur leurs droits.	Gratuit	Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 PARIS Cedex 09 <u>Saisine en ligne</u> : https://www.sollen.fr/
Médiateur National de l'eau <u>Attention</u> : Avant de recourir au médiateur, vous devez d'abord effectuer une réclamation préalable auprès de votre service d'eau.	Permet de trouver une solution amiable lorsqu'il y a un litige avec son fournisseur d'eau et/ou d'assainissement des eaux usées.	Gratuit	Médiation de l'eau BP 40463 75366 Paris Cedex 08 <u>Saisine en ligne</u> : https://www.mediation-eau.fr/
Médiateur des communications électroniques <u>Attention</u> : Avant de recourir au médiateur, vous devez d'abord contacter le service clients de votre opérateur ou fournisseur.	Résoudre les litiges entre les consommateurs et les opérateurs de téléphonie fixe, mobile et Internet.	Gratuit	<u>Saisine en ligne</u> : https://www.mediation-telecom.org/saisir-le-mEDIATEUR

¹ Liste non exhaustive

<p>Médiateur bancaire</p> <p><u>Attention</u> : Avant de saisir le médiateur, vous devez tenter de résoudre le litige avec votre conseiller bancaire habituel.</p>	<p>Résoudre les difficultés relatives aux services que vous fournit votre banque.</p>	<p>Gratuit</p>	<p><u>Par courrier</u> : au médiateur en charge de votre établissement bancaire, à l'adresse indiquée sur le site de votre banque. Le courrier doit être envoyé, de préférence, par lettre recommandée avec accusé de réception.</p> <p><u>En ligne</u> :</p> <p>https://cerclemediateursbancaires.fr/annuaire/</p>
<p>Médiateur des ministères économiques et financiers</p> <p><u>Attention</u> : il ne peut être saisi que des réclamations individuelles des personnes physiques ou morales relatives au fonctionnement des services du ministère des finances et des comptes publics, dans leurs relations avec les usagers.</p>	<p>Aider à résoudre vos litiges persistants avec l'ensemble des services du ministère.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Monsieur le Médiateur des Ministères économiques et financiers BP 60153 14 010 CAEN cedex 1</p> <p><u>En ligne</u> :</p> <p>https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/mediation-de-bercy</p>
<p>Médiateur de l'assurance</p> <p><u>Attention</u> : Vous devez avoir effectué une réclamation écrite auprès de l'entreprise d'assurance.</p>	<p>Tenter de trouver une solution à un litige entre un particulier et son assurance.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>La Médiation de l'Assurance TSA 50110 75441 Paris Cedex 09</p> <p><u>Saisine en ligne</u> :</p> <p>https://www.mediation-assurance.org/</p>

<p>Médiateur de la SNCF Voyageurs</p> <p><u>Attention :</u> Avant de le saisir, vous devez contacter le Service relation client du transporteur (SNCF Voyageurs, Eurostar ou Chemins de fer de la Corse) pour un litige commercial, ou le Centre de recouvrement pour un litige lié à une contravention.</p>	<p>Proposer une solution amiable si vous avez un litige non réglé avec la SNCF Voyageurs, Eurostar, ou les Chemins de fer de la Corse</p> <p>Ce litige doit être de nature commerciale ou contraventionnelle à la police du transport ferroviaire des 4 premières classes.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Médiateur SNCF Voyageurs TSA 37 701 59973 TOURCOING CEDEX</p> <p>Saisine en ligne : https://mediation-sncf.my.site.com</p>
<p>Médiateur de la consommation</p> <p><u>Attention :</u></p> <p>Avant de recourir au médiateur, vous devez d'abord contacter le service clients de votre professionnel.</p>	<p>Tenter de trouver une solution à un litige entre un consommateur et un professionnel.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Les coordonnées du médiateur désigné par le professionnel qui vous a vendu un produit ou fourni un service doivent figurer sur son site Internet si celui-ci en a un, sur ses conditions générales de vente, ou sur ses bons de commande.</p> <p>En l'absence de ces documents écrits, le professionnel est tenu de vous informer par tout autre support adapté, par exemple une information visible sur le lieu de vente.</p> <p>Ces informations doivent vous être communiquées lorsque le litige n'aura pu être résolu dans le cadre d'une réclamation préalable.</p> <p>Information : https://www.economie.gouv.fr/mediation-conso</p>

<p>Médiateur national de la consommation des avocats</p> <p><u>Attention :</u> <i>Le médiateur ne se substitue pas au Bâtonnier de l'ordre dont dépend l'avocat.</i></p>	<p>Tenter de résoudre amiablement le différend portant sur les honoraires dus dans le cadre de la mission de l'avocat.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Médiateur de la consommation de la profession d'avocat, 180 boulevard Haussmann, 75008 Paris</p> <p>Saisine par mail : mediateur-conso@mediateur-consommation-avocat.fr</p> <p>Saisine en ligne : https://mediateur-consommation-avocat.fr/contacter-le-mEDIATEUR/</p>
<p>Médiateur du notariat</p> <p><u>Attention :</u> <i>Avant de recourir au médiateur, vous devez avoir effectué une réclamation écrite auprès du notaire concerné.</i></p> <p><i>La saisine du médiateur ne se substitue pas à la saisine de la chambre interdépartementale dont dépend le notaire.</i></p>	<p>Tenter de résoudre un litige entre un client et un notaire intervenant dans son domaine d'activité professionnelle.</p>	<p>Gratuit</p>	<p>Médiateur du notariat 60 boulevard de La Tour-Maubourg 75007 Paris</p> <p>Saisine par mail : lemediateur@mediateurdunotariat-notaires.fr</p> <p>Saisine en ligne : https://mediateur-notariat.notaires.fr/formulaire-faire-appel-mEDIATEUR/</p>

Départemental			
Défenseur des droits	<p>Défendre les droits des usagers des services publics.</p> <p>Défendre et promouvoir les droits de l'enfant.</p> <p>Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité.</p> <p>Contrôler le respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité.</p>	Gratuit	<p><u>Prendre contact avec un délégué défenseur des droits sur l'Indre-et-Loire :</u></p> <p>https://www.defenseurdesdroits.fr/37-indre-et-loire</p> <p>Sur Tours : 02 47 31 39 00 (CVS) 02 45 34 37 20 (MJD) 02 47 33 10 92 (Préfecture)</p> <p>Sur Loches : 02 47 33 10 92</p> <p>Sur Chinon : 02 47 33 13 36</p> <p><u>Information et contact en ligne :</u></p> <p>https://www.defenseurdesdroits.fr/</p>
Médiateur départemental	<p>Tenter de résoudre les litiges dont il est saisi, opposant les usagers aux services du Conseil départemental.</p>	Gratuit	<p>Hôtel du Département Place de la Préfecture – 37927 Tours Cedex 9</p> <p>mediation@departement-touraine.fr 02 47 31 42 89</p> <p><u>Saisine en ligne :</u></p> <p>https://www.touraine.fr/le-conseil-departemental/mediation/contacter-la-mEDIATErice.html</p>
Médiation Centre Loire	<p>Rétablissement un dialogue entre les parties.</p> <p>Construire une relation plus apaisée.</p> <p>Aider les parties à exprimer leur point de vue et écouter celui de l'autre.</p> <p>Aider les parties à trouver à l'amiable des solutions rapides et à moindre coût.</p>	Payant	<p>MCL 115 rue Roger Salengro – 37000 TOURS 07 69 80 76 74 contact@mclmediation.fr</p> <p><u>Contact en ligne :</u></p> <p>https://www.mclmediation.fr/contacter-mcl</p>

<p>Touraine Médiation <i>Association créée par l'Ordre du barreau de Tours</i></p>	<p>Préserver et, au besoin, restaurer les relations privées ou professionnelles entre les parties Aider les parties à construire librement une solution Aider les parties à résoudre à l'amiable leur litige (travail, commercial, administratif, familial)</p>	<p>Payant</p>	<p>Touraine Médiation 13 rue de la Dolve-37000 Tours touraine.mediation37@gmail.com</p> <p>Contact en ligne : https://barraudetours.eu/mediation/</p>
<p>Centre de médiation des notaires du Val de Loire</p>	<p>Résoudre de manière amiable divers types de différends, qu'ils soient d'ordre personnel, patrimonial ou commercial, tels que les litiges familiaux en cas de séparation ou décès, les conflits immobiliers, les différends entre voisins ou les désaccords professionnels, qu'ils soient entre deux entreprises, ou entre associés...</p>	<p>Payant</p>	<p>Centre de Médiation des notaires du Val de Loire 12 place Jean Jaurès 41000 BLOIS 02 54 78 45 88 mediation@cinvl.notaires.fr</p> <p><u>Information en ligne :</u> https://mediateur-notariat.notaires.fr/faire-appel-au-mEDIATEUR/</p>
<p>Médiations & Parentalité</p>	<p>Aborder les problèmes liés à un conflit familial, en proposant des temps d'échanges et d'écoute entre les personnes concernées afin de rétablir une communication constructive.</p>	<p>Payant</p>	<p>Médiations & Parentalité 92 rue du Sanitas 37000 TOURS 02 47 61 24 40 contact@mep37.fr</p> <p><u>Information en ligne</u> https://mep37.fr/</p>